



Pension alimentaire pour enfant majeur

Par **sylvie68**, le **04/11/2008** à **17:47**

Bonjour, ma fille a eu 18 ans au mois de juin et a souhaité s'installer. Elle est esthéticienne et a commencé un contrat pro qui lui donnera environ 500 e de revenus mensuels. La garde avait été attribué au père, depuis qu'elle vit chez elle je lui verse la pension directement. J'aimerais que son père en fasse autant mais celui ci n'a pas l'air décidé a faire un geste. Nous en parlons souvent elle et moi je sais pertinnement qu'elle n 'engagera pas une requete en justice contre son père! Que puis je faire pour que mon ex-mari contribue à nouveaux à ses études?? Merci de vos reponses.

Par **Marion2**, le **04/11/2008** à **17:56**

Bonsoir,
Hormis saisir le JAF, il n'y a pas d'autres solutions.